

# MAIRIE D'AVRESSIEUX

## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 16 avril 2018

(convocations du 9 avril 2018)

Absent : François PARENT

### INTERVENTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Marie-Claire BARBIER et Gaston ARTHAUD-BERTHET, conseillers départementaux, interviennent en début de séance pour présenter l'assemblée départementale, les compétences, les finances, les actions menées en direction des communes ou intercommunalités (FDEC, CTS,...) ou des associations (FDAL), le plan pluriannuel d'investissement dans les collèges et font un point sur le très haut débit.

Une question leur est posée sur l'apprentissage.

M. ARTHAUD-BERTHET intervient sur les communes nouvelles : pour ce mandat municipal, la date butoir de regroupement est le 31 décembre 2018.

### MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

M. le Maire rappelle qu'une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme d'AVRESSIEUX a été menée pour faire évoluer le règlement du PLU actuel afin de permettre la poursuite du développement économique au sein de la zone AUE constituant l'extension du Parc de Val Guiers. Il s'agissait de réduire la marge de recul exigé (article 6 du PLU) afin de faciliter l'installation des bâtiments et d'optimiser le foncier à disposition.

Suivant les dispositions de l'article R\*123-20-2 du code de l'urbanisme :

-un avis précisant l'objet de la modification simplifiée, le lieu et les heures où le public pouvait consulter le dossier et formuler des observations a été publié dans le **Dauphiné Libéré du jeudi 8 mars 2018** et affiché à la porte de la mairie d'AVRESSIEUX le **6 mars 2018**, ceci pendant toute la durée de mise à disposition,

- le projet de modification ainsi que le registre permettant de formuler des observations a été mis à disposition du public en mairie d'AVRESSIEUX **du 15 mars 2018 au 16 avril 2018 inclus**.

A l'issue de cette mise à disposition, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

*Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du déroulement de la procédure et des observations formulées :*

-approuve la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme d'AVRESSIEUX portant sur la réduction de la marge de recul exigé (article 6 de la zone AUE du PLU) afin de faciliter l'installation des bâtiments et d'optimiser le foncier à disposition.

-dit que cette modification sera exécutoire après accomplissement des mesures de publicité prévues dans les articles R\*123-24 et R\*123-25 du code de l'urbanisme.

### AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Des propositions sont faites par les enseignants pour l'aménagement de la cour de l'école : traçage au sol de jeux, pose de bancs...Une suite favorable sera étudiée en tenant compte de la sécurité des enfants. La sécurisation de l'accès de l'école sera également à traiter rapidement.

### LOCATION MAISON PAR L'EPFL

Deux dossiers ont été déposés pour la location de l'ex-maison Aluisio. Le conseil fait part de sa proposition de classement des dossiers à l'Etablissement public Foncier Local qui établira le bail de location.

### QUESTIONS DIVERSES

- Dossier élargissement croisement route des Moulins
- Régularisation d'un remboursement d'une facture de la Vie Nouvelle par la Communauté de Communes Val Guiers pour l'annonce légale sur la délégation de service public pour la desserte en gaz de la zone Val Guiers
- Flash info à prévoir en distribution
- Prochaine réunion fixée au lundi 28 mai